



Rapprochement familial étudiante majeure

Par **mana20**, le **22/08/2017** à **22:20**

Bonsoir,

J'ai une question à poser et j'espère trouver auprès de vous une réponse ou un conseil.

En fait, j'ai 33 ans, je suis étudiante, j'ai eu mon master et je suis inscrite pour un deuxième. Toute ma famille se trouve en France, mes sœurs et ma mère avec qui je vis.

Toutes mes sœurs sont mariées et je vis seule avec ma mère.

Je voudrais savoir si je pourrais changer mon statut et faire une demande de rapprochement familial pour rester avec ma mère et travailler en France, sachant que je suis en France depuis 4 ans.

Je vous remercie d'avance